

Appel conjoint pour soutenir les avocats en danger en Afghanistan

À la suite des évolutions récentes et inquiétantes en Afghanistan, les organisations soussignées expriment leur profonde inquiétude quant à la situation dans le pays, notamment en ce qui concerne les femmes, les défenseurs des droits humains et les personnes travaillant dans le secteur de la justice, en particulier les avocats, les juges et les procureurs.

De nombreux avocats en Afghanistan sont spécifiquement ciblés, menacés et harcelés en raison de leur activité professionnelle légitime et beaucoup d'entre eux craignent pour leur vie.

Parmi ces avocats figurent de nombreuses avocates ainsi que des représentants du barreau indépendant d'Afghanistan (AIBA).

L'AIBA compte environ 5 500 membres, dont 25 % de femmes (environ 1 375 avocates).

En raison de leur rôle très actif avant la prise de pouvoir par les Talibans dans la défense des droits fondamentaux des citoyens afghans, ces avocats sont aujourd'hui pris pour cible non seulement par le nouveau régime, mais également par les prisonniers qui ont été libérés après la prise de pouvoir. Environ 30 000 criminels ont été libérés de prison, dont environ 10 000 constituent une menace directe pour les avocats, soit parce qu'ils tiennent leurs anciens avocats pour responsables de leur condamnation, soit parce que les avocats, en particulier des avocates, ont représenté des victimes dans des affaires dans lesquelles ces prisonniers ont été condamnés.

À cet égard, de nombreuses avocates sont particulièrement menacées en raison de leur travail dans des affaires concernant les droits des enfants et des femmes, notamment dans des cas de violence, dont des cas de prise d'otages, d'enlèvement, d'assassinat, de trafic, de harcèlement et de viol, de passages à tabac, de mariages forcés, de mauvais traitements, d'interdiction d'enseignement, d'isolement forcé et de privation d'emploi. Ces avocates sont généralement menacées de violence par les accusés libérés de prison et les membres de leur famille et sont, dans certains cas, battues ou torturées voire tuées. Ces menaces sont devenues si graves que de nombreuses avocates ont été contraintes de se cacher et de changer d'adresse et de numéro de téléphone. À ce jour, il est signalé qu'au moins une avocate de la défense a été tuée et que deux d'entre elles ont été torturées.

À l'heure actuelle, les avocates sont privées de leurs droits fondamentaux, notamment le droit d'exercer leur activité légitime d'avocate, par crainte de graves représailles à leur

encontre. Environ 200 avocates voient aujourd'hui leur vie menacée dans tout l'Afghanistan en raison de leur activité légitime.

En outre, plusieurs représentants de l'AIBA sont également gravement menacés. L'AIBA est un organisme indépendant créé en 2008 en vertu de la loi sur les avocats. L'AIBA est une institution mandatée par la loi pour réglementer la profession d'avocat en Afghanistan. Depuis sa création, il a joué un rôle majeur dans la promotion de l'état de droit et des droits fondamentaux, qui sont essentiels à la construction d'une nation fondée sur des valeurs démocratiques. Malgré les restrictions culturelles, sociales et économiques, il a notamment pu promouvoir le rôle des avocates de la défense et a plaidé dans le domaine de la justice sociale, par exemple dans la défense des droits des victimes dans les cas de violence faites aux femmes et aux enfants. Ces réalisations ont pratiquement été réduites à néant à la suite de la prise de pouvoir. De plus, le nouveau régime a fermé l'AIBA, rendant dès lors impossible l'exercice indépendant de la profession d'avocat.

À la lumière de ce qui précède, les organisations soussignées exhortent les autorités et organisations compétentes à fournir de toute urgence une protection adéquate à ces avocats en danger. À cet effet, et compte tenu des circonstances très exceptionnelles, les organisations soussignées demandent également que des mesures soient prises pour faciliter la simplification et l'assouplissement des règles en matière d'asile afin de permettre l'évacuation et l'accueil temporaire de ces avocats en danger.

Les organisations soussignées rappellent également l'importance des réalisations de la profession d'avocat en Afghanistan pour la protection des droits fondamentaux et appellent dès lors les autorités concernées, dans leurs efforts diplomatiques envers le régime en place, à assurer le maintien d'une profession d'avocat et d'un barreau indépendants en Afghanistan afin de préserver l'indépendance et l'intégrité de l'administration de la justice et l'état de droit.



Les Nations Unies / Special Rapporteur on the Independence of Judges and Lawyers



**Autriche / Österreichischer
Rechtsanwaltskammertag**



Belgique / Flemish Bar Association



Bosnie-Herzégovine
Bar Association of the Republic of Srpska



Bulgarie / Supreme Bar Council of Bulgaria



Danemark / Danish Bar and Law Society



Estonie / Estonian Bar Association



France / Paris Bar



France / Délegation des Barreaux de France



DeutscherAnwaltVerein
German Bar Association

Allemagne / German Bar Association



Géorgie/ Georgian Bar Association LEPL



Grèce / Athens Bar



Irlande / Law Society of Ireland



Lituanie / Lithuanian Bar Association



Norvège / Norwegian Bar Association



Pologne / Polish Bar Council



Slovaquie / Slovak Bar Association



Suède / Swedish Bar Association



The Bar Council

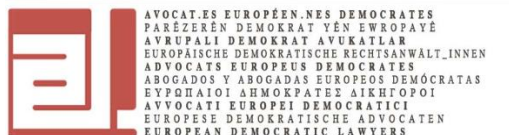
Royaume-Uni / The Bar Council



Royaume-Uni / Law Society of Northern Ireland



Royaume-Uni / The Law Society of Scotland



Avocats Européens Démocrates - European Democratic Lawyers



European Criminal Bar Association – ECBA



Défense Sans Frontière-Avocats Solidaires



Dublin Solicitors' Bar Association



Fédération des Barreaux d'Europe



Foundation Day of the Endangered Lawyer

CHATAIN & ASSOCIÉS
Avocats à la cour

Chatain & Associés